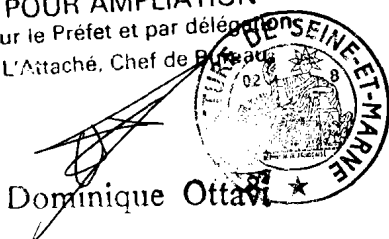


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de VENEUX LES SABLONS	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 6	38	+ 620	41	+ 60	2	250	
SNCF Paris à Marseille					1	300	
SNCF Moret Veneux les Sablons à Lyon					2	250	

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAIACV102
 en date du 19 MAI 1999
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

